

---

## Commission générale HHS du 2 septembre 2009 Présentation de la FASE

---

### 1 - L'organisation et la mission

**La FASE est une fondation de droit public** instituée par la loi J 6 11 du 15.5.98: Loi relative aux centres de loisirs et de rencontres et à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle.

Le Conseil de fondation de la FASE est composé de représentants des partenaires impliqués dans la réalisation de sa mission:

- Etat (5 membres)
- Communes genevoises (5 membres)
- FCLR = fédération des associations de centres (5 membres)
- Personnel (2 membres)

Le Bureau du Conseil de fondation est un organe stratégique dans lequel siège un représentant de chaque partenaire, ainsi que le Secrétaire général de la FASE.

Conformément à la Loi, les prestations de la FASE doivent s'inscrire dans un objectif général prévention et de promotion de la qualité de vie. De plus, une Charte cantonale, élaborée et signée en 1993, fixe deux axes complémentaires : l'un socioculturel et l'autre socio-éducatif, pour le développement des actions destinées à favoriser :

- **le lien social et prévention**

(Créer et entretenir le lien social, lutter contre l'isolement, socialiser, sensibiliser au respect mutuel, promouvoir l'ouverture à la différence, aux autres cultures, ouvrir des espaces culturels et communautaires, entretenir et renforcer la communication).

- **la citoyenneté et l'action collective**

(Favoriser l'engagement, la participation, la citoyenneté et l'action communautaire, soutenir des projets associatifs).

- **l'intégration**

(Identifier et agir auprès des populations en difficulté ou en risque de l'être et favoriser l'insertion de chacun).

- **le développement personnel**

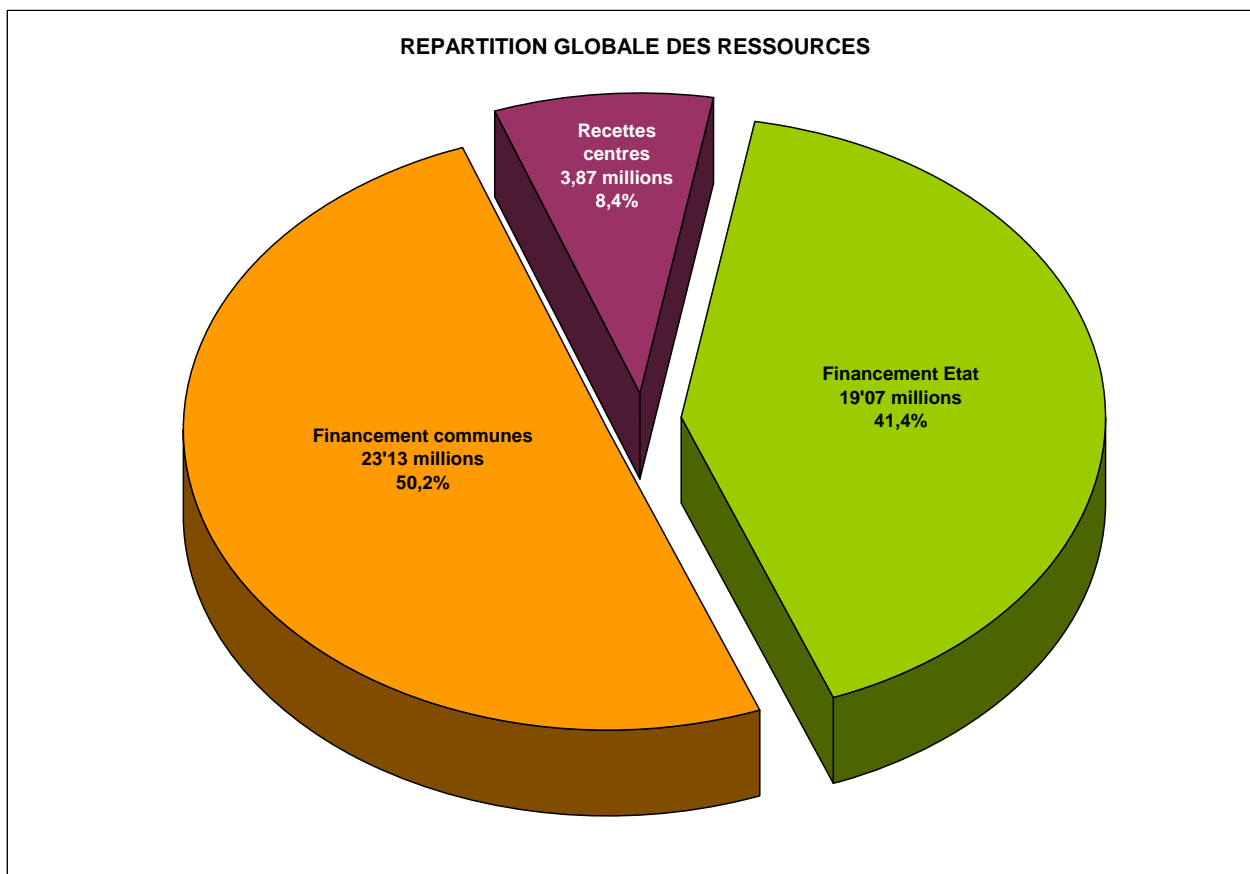
(Valoriser le temps libre; contribuer au bien-être; éveiller à la culture, à la connaissance; développer l'autonomie).

Cette mission s'exerce en observant les réalités sociales et en repérant les problématiques émergentes. Sur ces bases, chaque centre et chaque structure de travail social hors murs, est appelé à définir son action en fonction des particularités du contexte local.

## 2 - Le financement

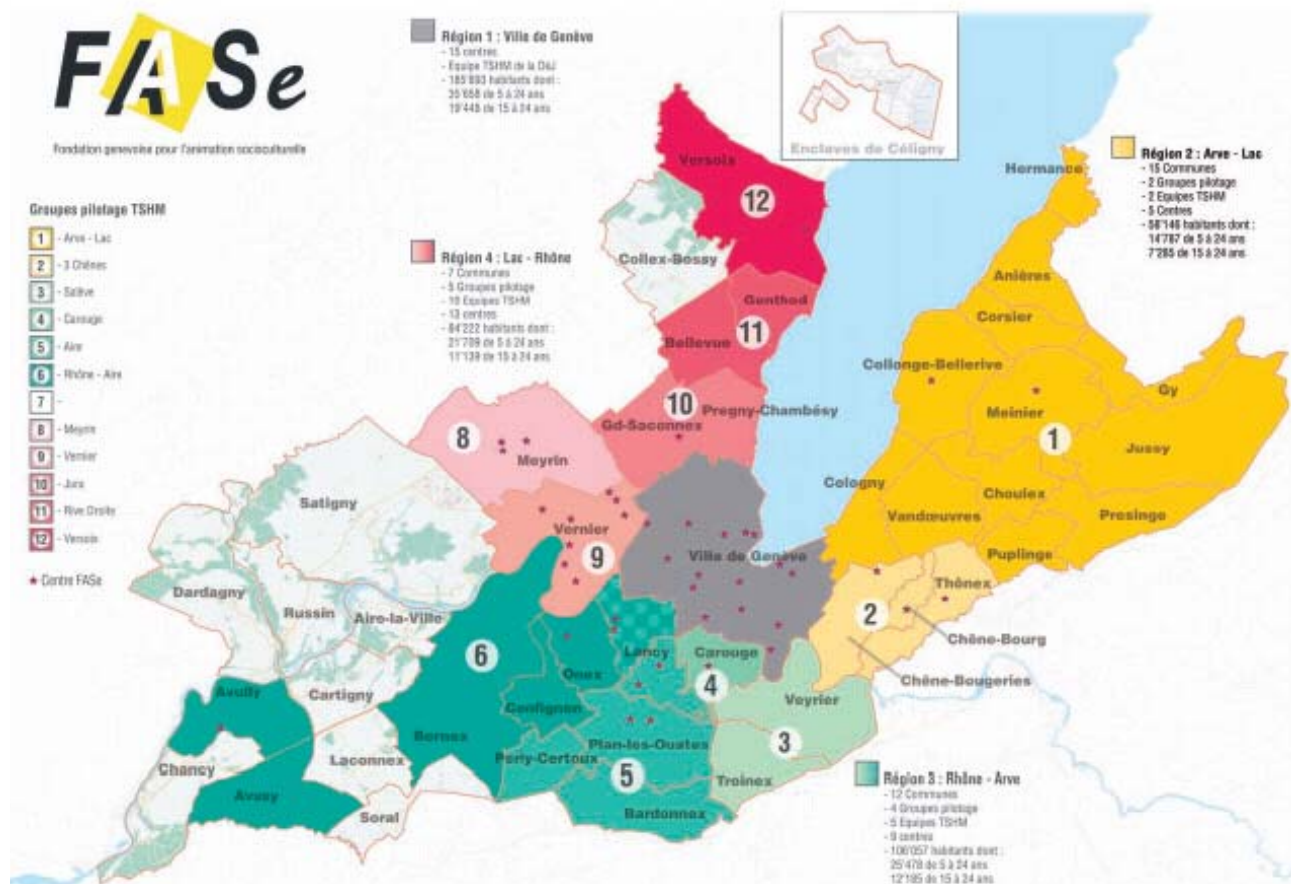
Les ressources sont consacrées :

- aux charges salariales du personnel d'encadrement (Animateurs, Moniteurs et fonctions générales) entièrement gérées par la Fondation, pour environ 70%
- aux frais d'animation, frais généraux des centres et frais d'infrastructure, ces subventions étant gérées par les associations de centres, pour environ 30%



### 3 - Les actions de proximité

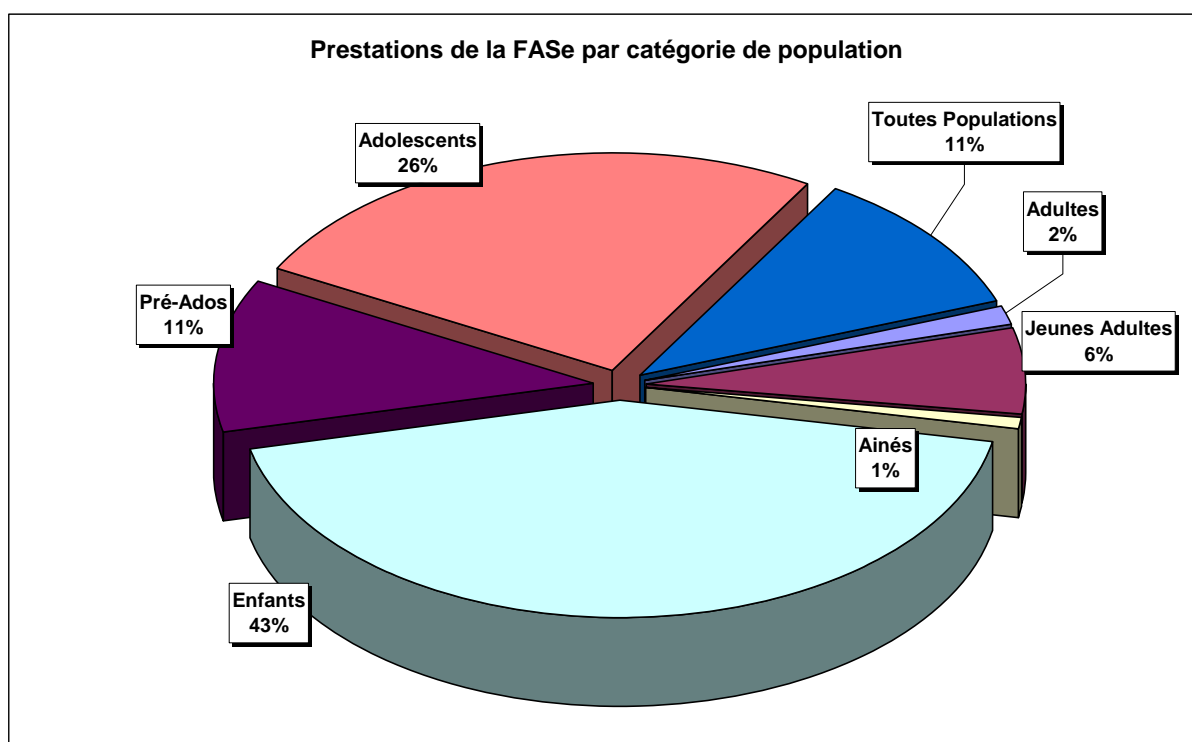
Les actions socioculturelles et socio-éducatives organisées par les 42 équipes de centres et les 13 équipes de travail social hors murs, se répartissent sur 36 Communes, dont la Ville de Genève qui dispose de 15 centres.



Les programmes d'activités touchent différents types de populations, regroupées en fonction des catégories d'âge suivantes :

- ▶ Enfants de 06 à 09 ans
- ▶ Préadolescents de 10 à 13 ans
- ▶ Adolescents de 14 à 18 ans
- ▶ Jeunes Adultes de 19 à 25 ans
- ▶ Adultes de 26 à 60 ans
- ▶ Aînés dès 61 ans
- ▶ Toutes populations de 6 ans et +

La **priorité donnée aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes (80%)** met en évidence le choix de travailler à la mise en place et au développement d'un cadre préventif permettant d'éviter la rupture des liens sociaux, d'éviter les processus de marginalisation et d'apporter les soutiens nécessaires à ceux qui en ont le plus besoin.



Les prestations des centres et du travail social hors murs s'appuient sur un certain nombre d'outils spécifiques permettant d'établir la relation, de développer des réseaux de prise en charge et d'apporter les appuis personnels ou collectifs aux personnes les plus touchées par des situations de rupture sociale, professionnelle ou familiale.

Les différentes activités sont regroupées dans **7 domaines d'actions** :

### **Centres et journées aérés**

*(Été, Automne, Noël, Février, Pâques)*

Ces activités répondent à une nécessité de services aux familles et sont également une contribution au processus de socialisation et de développement de la créativité des enfants et des préadolescents. Les journées et centres aérés ont lieu toute l'année scolaire, les mercredis, et durant les courtes vacances ainsi que l'été. La forte fréquentation, plus de 1'000 enfants chaque jour pendant l'été, montre la nécessité de ce type de prise en charge.

**Camps**

*(Été, Automne, Noël, Février, Pâques)*

Les camps organisés pour les adolescents et les préadolescents sont le prolongement de l'action éducative menée durant l'année. Ce sont également des moments privilégiés de découverte d'autres réalités, de vie commune avec les règles que cela implique. Les liens qui s'établissent lors de ces camps permettent l'écoute et le partage sur les inquiétudes face à l'avenir ou à des situations familiales ou de scolarité difficiles et sont un jalon important dans le suivi et l'accompagnement.

**Sorties**

*(Accompagnements sorties, Excursions, Visites, Voyages)*

Les sorties sont l'occasion de développer les échanges, le partage et la solidarité. Elles s'inscrivent également dans la continuité des actions développées durant l'année avec différentes catégories de population.

**Formation-insertion**

*(Cours, Stages, Ateliers, Petits-Jobs, Encadrement parcours insertion)*

Les cours et ateliers s'adressent à toutes les classes d'âge et sont des occasions pour chacun de développer ou de transmettre un savoir-faire particulier. Pour les jeunes en rupture, les petits jobs sont un outil important permettant un premier pas vers la reprise d'une activité scolaire ou professionnelle.

**Actions ponctuelles**

*(Fêtes, Marchés, Repas, Tournois, Concert-Spectacles-Discos, Expositions-Débats, Autres)*

Les actions en direction de la vie associative sont nombreuses tant au niveau des centres que du travail social hors murs. Les fêtes et les différentes manifestations culturelles ou sportives développent les moments de convivialité et de rencontres. Les débats et forums sur des sujets d'actualité sont des moments d'échange et de réflexion nécessaires à chacun. Les spectacles et expositions qui s'insèrent dans les programmes d'activité des centres sont un espace culturel important pour de nombreux artistes.

**Présence quartier**

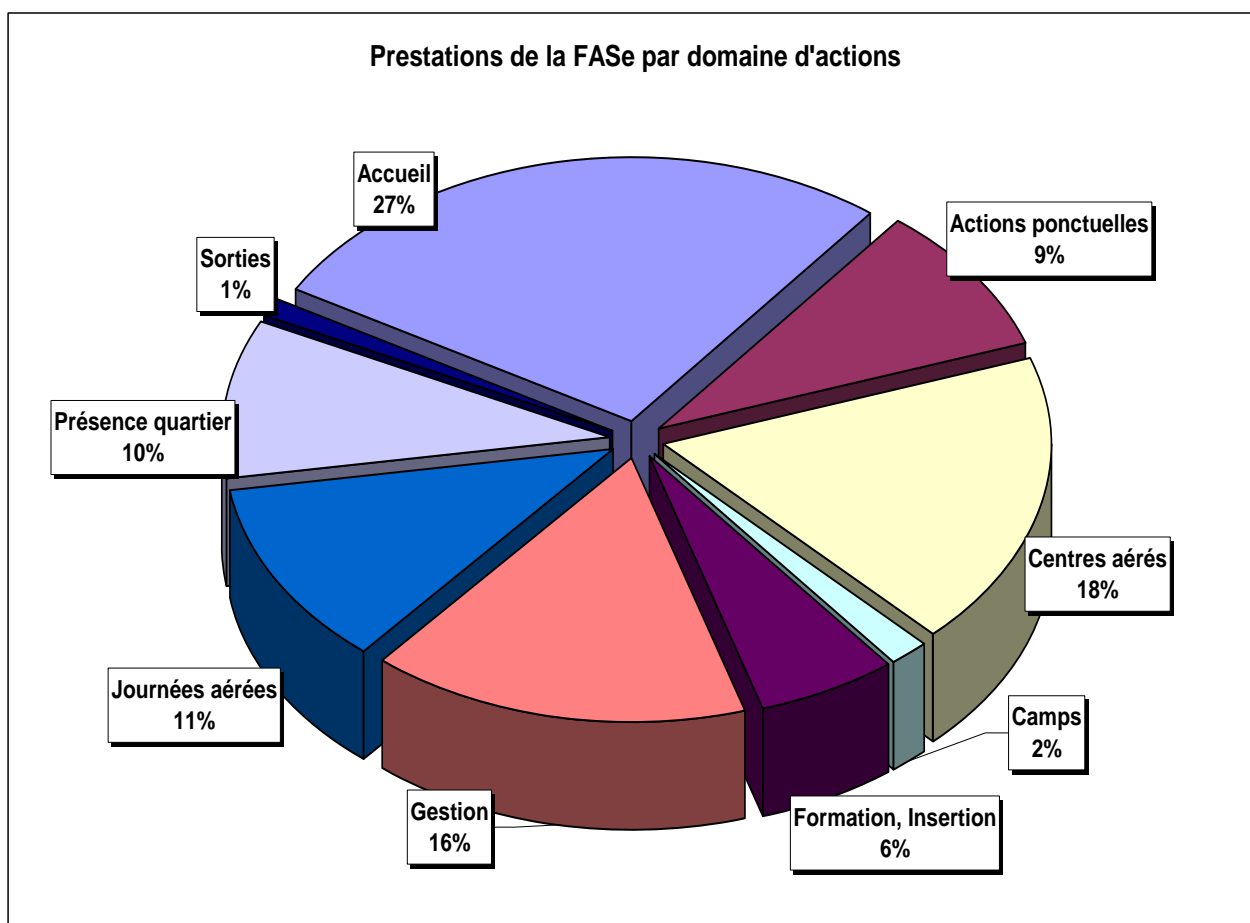
*(Action collective, Accompagnements individuels, Immersion quartier, Tournées prévention, Médiation quartier, Locaux gestion accompagnée, Salles de sports)*

Le quartier et la commune sont un point d'ancrage central pour la vie associative. Les centres et le travail social hors murs interviennent directement dans le développement de projets de quartier en participant activement aux réseaux locaux. Par une présence régulière dans les lieux de vie des jeunes et des jeunes adultes, les professionnels développent des actions de prévention importantes. Les divers supports utilisés tels que les tournées de bus, les locaux en gestion accompagnée et les activités sportives, permettent de développer des actions collectives ainsi que des appuis individuels nécessaires à des jeunes en situation de rupture.

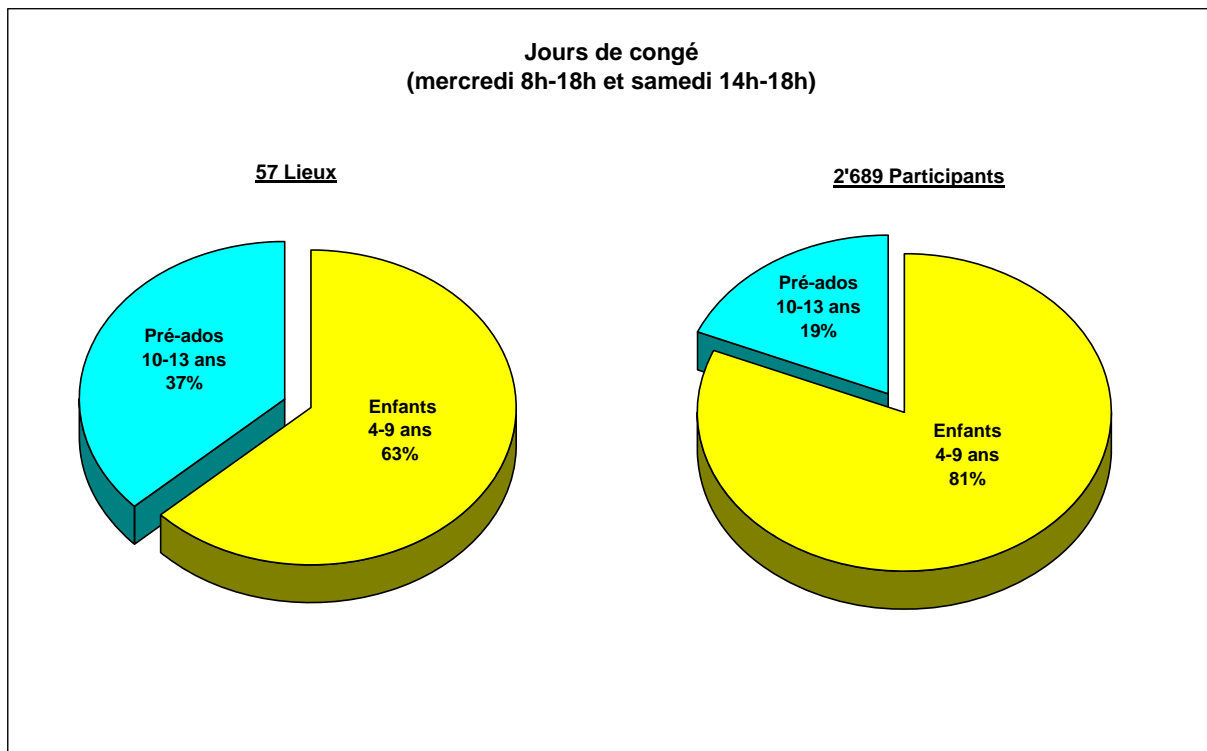
**Accueil**

(Animations, Rencontres, Accueil libre Robinson-Enfants-Ados, Permanence d'accueil)

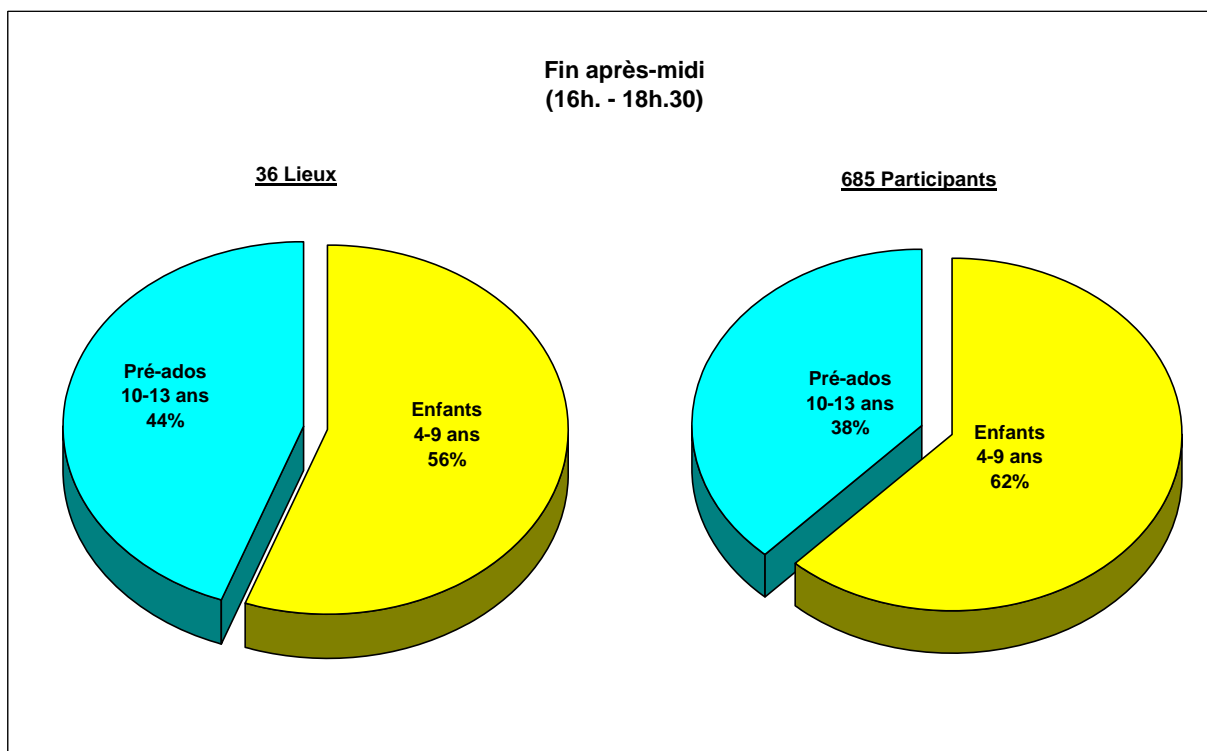
Les activités d'accueil sont un aspect important de l'activité des lieux d'animation. L'accueil libre pour les enfants et les préadolescents dans les centres et les jardins robinsons, les ouvertures aux différentes catégories de population dans les maisons de quartier et les locaux d'accueil, dans les actions de travail social hors, permettent une action significative pour répondre aux problématiques individuelles et collectives et jouer un rôle de prévention essentiel. Durant l'été, plusieurs structures mobiles offrent des espaces de convivialité et de rencontres.



Les activités enfants et pré-adolescents sont organisées les jours de congés dans 57 lieux, dont les 2/3 en faveur des enfants de 4 à 9 ans. Près de 2'700 participants fréquentent régulièrement ces activités, dont les 4/5<sup>ème</sup> sont des enfants de 4 à 9 ans.

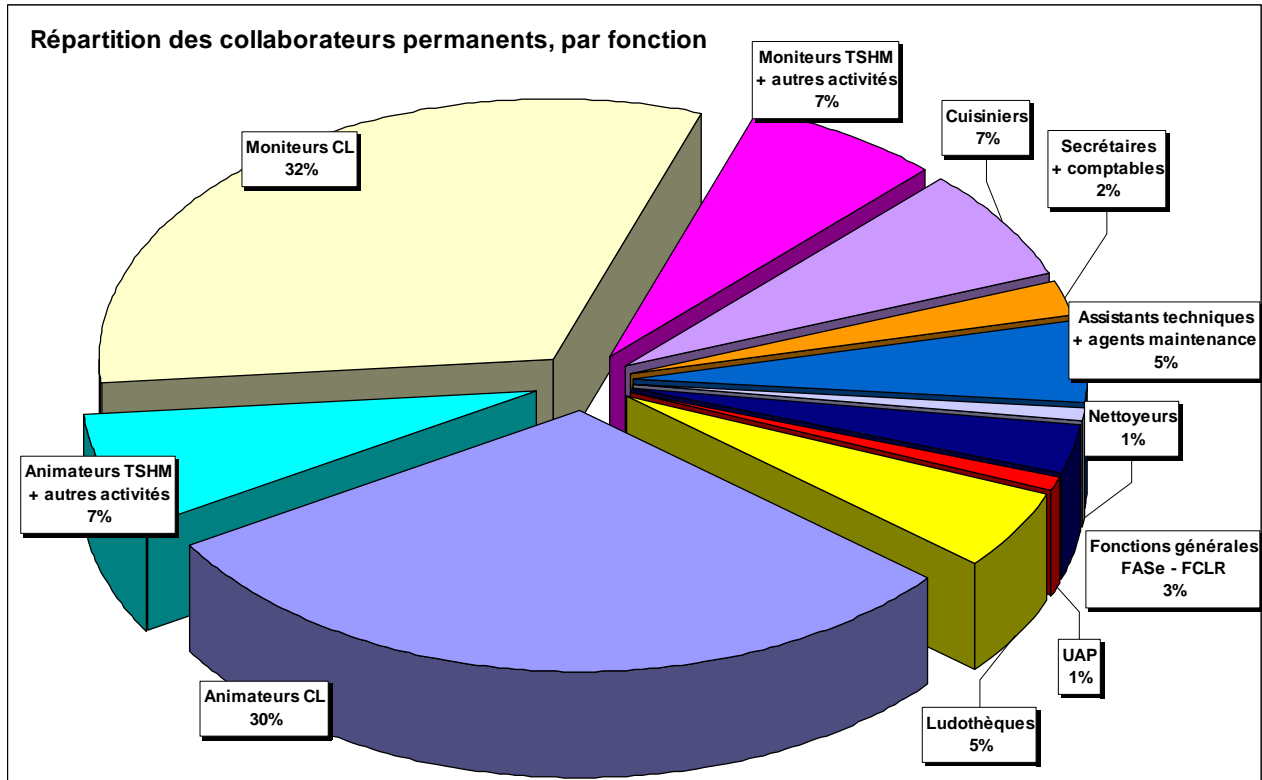


Les activités organisées en fin d'après-midi sont marginales (685 participants, dont près des 2/3 sont des enfants de 4 à 9 ans). Elles se concentrent principalement sur les Terrains d'Aventures et Jardins Robinson (7 lieux) qui pratiquent « l'accueil libre » sans inscription.



### 4- Les ressources humaines au service des actions de proximité

La FASe est l'employeur de 680 personnes, dont **227 travailleurs sociaux formés au niveau HETS (option animation socioculturelle et éducation sociale principalement)**. La durée de cette formation supérieure est de 4 ans.



Les moniteurs sont au nombre de 280. Ils reçoivent la même formation initiale que les « animateurs parascolaires », laquelle est assurée par le CEFOC. La formation de base est de 80 heures ; elle est complétée par un programme de formation continue. A noter que pour les activités du mercredis (sur inscription et accueil libre), 135 moniteurs sont engagés en permanence.

